

RÉPONSE DE MERCER AU SUJET DE LA 43^e ÉLECTION GÉNÉRALE AU CANADA

Le 21 octobre 2019, le Canada a élu son 43^e Parlement. Bien qu'aucun parti n'ait obtenu une majorité convaincante, les libéraux de Justin Trudeau ont gagné le plus de sièges, tandis qu'Andrew Scheer, chef du Parti conservateur, dirige le deuxième parti le plus représenté.

Le premier ministre Trudeau demeure en poste et, au cours des prochaines semaines, il évaluera la confiance de la Chambre des communes avec son Discours du Trône. Les voies de passage sont nombreuses pour ce gouvernement : les libéraux peuvent former une coalition officielle avec un autre parti, négocier une entente générale d'appui, ou – comme l'a fait Stephen Harper avant lui – le premier ministre peut faire cavalier seul et obtenir la confiance des autres partis, au cas par cas

Une chose est sûre : quelle que soit la direction que prendra ce gouvernement, les employeurs et les répondants de régimes en ressentiront les effets.

SE PRÉMUNIR CONTRE LES OBSTACLES RELATIFS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Lundi dernier, Mercer a publié [l'indice mondial Mercer Melbourne sur les systèmes de retraite de 2019](#). Le Canada a maintenu sa cote de B, mais celle-ci n'est pas représentative des risques à venir. À l'heure actuelle, l'écart entre l'épargne-retraite accumulée et les besoins prévus de revenus à la retraite est de 3 027 milliards de dollars, ce qui est non seulement attribuable à l'impact des changements démographiques, mais aussi à un accès limité des travailleurs à des

régimes de retraite d'entreprise, ainsi qu'à un environnement d'investissement à long terme difficile.

Un écart d'une telle ampleur doit être géré au moyen d'idées audacieuses et de solutions fondées sur des données probantes, mais cet enjeu ne figurait pas dans les plateformes des partis et n'a pas fait l'objet de débats nationaux jusqu'à maintenant.

Le gouvernement devrait, à tout le moins, envisager d'infirmier sa décision quant à l'abaissement de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse à 65 ans.

L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS POUR TOUS?

Mercer est heureuse de voir un consensus émerger entre les partis au sujet d'une stratégie nationale concernant les maladies rares. Cette stratégie, dans la même veine que le modèle d'assurance-médicaments que nous proposons, aiderait votre organisation à absorber la hausse fulgurante des coûts liés au traitement de maladies rares. De plus, cette stratégie vous permettrait d'appuyer vos employés aux prises avec le fardeau financier que représentent les soins de santé.

À l'heure actuelle, les frais des médicaments pour traiter les maladies rares sont remboursés à différents niveaux d'une province à l'autre. Une stratégie nationale à l'égard des maladies rares contribuerait à assurer l'égalité des protections et à vous libérer, en tant que répondant de régime, du processus de prise de décisions.

Le régime national d'assurance-médicaments comme tel (sa conception, son niveau de capitalisation et son échéancier de mise en œuvre) fait moins l'unanimité. Le NPD a indiqué que la mise en place d'un modèle à payeur unique, semblable à celui que suggère le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, constituerait une condition pour pouvoir accorder son support au programme.

Si le gouvernement continue de faire de l'assurance-médicaments une priorité, nous espérons que le discours du Trône et le budget donneront une définition plus précise de la conception et de l'échéancier de mise en œuvre du régime.

Tel qu'il [a été abordé en juin](#), nous croyons que le modèle proposé par le Conseil consultatif est très généreux, peut-être trop généreux pour être viable. De plus, étant donné que les soins de santé sont sous juridiction provinciale, la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments nécessiterait des négociations complexes et potentiellement litigieuses avec les gouvernements des provinces et des territoires, ce qui viendrait compliquer un dossier déjà difficile à gérer.

UN SALAIRE MINIMUM FÉDÉRAL PLUS ÉLEVÉ

Dans la foulée de l'Ontario et de l'Alberta, qui ont rehaussé le salaire minimum, et à la suite de fortes pressions exercées aux États-Unis, le parti libéral du Canada a promis de relever à 15 \$ le salaire minimum pour les secteurs sous juridiction fédérale, ce qui représente un terrain d'entente probable avec les néo-démocrates. Le nouveau salaire minimum prendrait effet en 2020 et serait indexé à l'inflation par la suite.

Bien que la plupart des employeurs exercent leurs activités sous juridiction provinciale, certains secteurs à faible marge bénéficiaire sous juridiction fédérale – comme les transports et la logistique – devront

commencer à prévoir des frais de main-d'œuvre plus élevés pour certaines de leurs activités. Les employeurs devraient surveiller de près l'évolution de ce dossier à l'échelle provinciale, puisque le gouvernement fédéral dispose d'une puissante capacité d'établissement des priorités et la cible de 15 \$ du gouvernement fédéral excède le salaire minimum de toutes les provinces et de tous les territoires, à l'exception de l'Alberta.

Les libéraux de Trudeau ont également promis de mettre en œuvre de « meilleures protections pour les personnes qui travaillent sur des plateformes numériques ». De telles règles protégeraient les travailleurs non couverts par les lois provinciales ou fédérales du travail.

Bien qu'elles ciblent directement les perturbateurs comme le transport coopératif et les applications de livraison, d'autres sociétés pourraient être prises entre deux feux. En effet, les organisations qui ont recours à des employés occasionnels ou contractuels dans leur stratégie globale en matière de talents pourraient être touchées et confrontées à des coûts plus élevés.

Enfin, les libéraux ont pris exemple sur la France et promis de donner aux travailleurs un « droit de se déconnecter » du travail. Bien que la plateforme offre peu d'indices sur la mise en œuvre d'une telle initiative, ces dispositions sont manifestement inspirées de lois européennes similaires. Elles pourraient occasionner des problèmes pour les organisations qui offrent des horaires de travail flexibles pour répondre aux besoins de l'organisation ou de l'employé.

GAINS EN CAPITAL

Les résultats de l'élection fédérale ne nous permettent pas de croire que le gouvernement changera de cap quant aux modifications prévues à l'imposition des gains en capital et des options d'achat d'actions. Nous prévoyons que plus de détails sur ces changements seront accessibles en prévision de l'année d'imposition 2020.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA MIRE

Le parti conservateur a placé la taxe sur le carbone au cœur de son message sur le coût de la vie, alors que les changements climatiques sont l'un des seuls enjeux à avoir fait l'objet de discussions sérieuses au cours de cette élection.

Mercer est heureuse de voir que tous les partis se préoccupent réellement des défis que pose le réchauffement climatique. En outre, nous savons que les mesures pour faire face aux changements climatiques doivent venir du public et du privé, alors que les investisseurs institutionnels se tournent de plus en plus vers des principes d'investissement responsable pour que leurs placements aillent dans le même sens que leurs responsabilités sociales.

Les régimes de retraite, et les autres investisseurs dont l'horizon de placement s'échelonne sur des dizaines d'années, doivent aussi commencer à s'attaquer sérieusement à ce problème. Dans le rapport [Investir en période de changements climatiques : la suite](#), nous avons décrit en détail différents scénarios climatiques – soit un réchauffement de 2, 3 et 4 degrés – et les risques liés à chacun de ces scénarios pour les investisseurs. Le gouvernement et la société civile ont intérêt à ne pas prendre les changements climatiques à la légère et à poser des gestes appropriés pour les combattre.

À PROPOS DE MERCER

Chez Mercer, nous avons un impact sur la vie quotidienne de plus de 115 millions de personnes en contribuant à l'amélioration de leur santé, de leurs avoirs et de leur carrière. Nous avons pour mission d'aider nos clients et leurs employés à se bâtir un avenir plus sûr et prospère – que ce soit en concevant des régimes de soins de santé abordables, en proposant des programmes qui assurent la constitution d'un revenu de retraite ou en aidant les entreprises à se doter d'une main-d'oeuvre qui répond à leurs besoins. Nous misons sur nos analyses et nos idées novatrices pour promouvoir le changement, tout en prévoyant et en comprenant les répercussions présentes et futures des décisions d'affaires sur le plan individuel. Nous abordons les besoins actuels et futurs des personnes dans une perspective d'innovation, et toutes nos idées et nos solutions reposent sur notre vision globale, nos compétences spécialisées et notre grande rigueur analytique. Depuis plus de 70 ans, nous transformons nos idées en solutions concrètes pour améliorer la vie, le travail et la retraite des gens partout dans le monde. Chez Mercer, *nous inventons l'avenir, aujourd'hui.*

Pour de plus amples renseignements, consultez le site :

www.mercer.ca

Soyez du débat :

Sur Twitter : @MercerCanada

Sur LinkedIn : www.linkedin.com/company/mercercanada